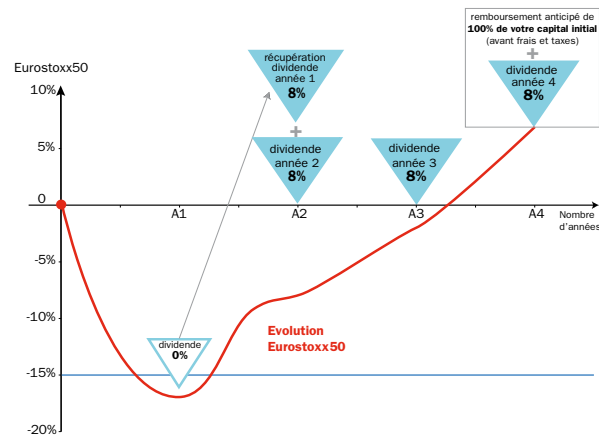


## quelques graphiques à titre explicatif

Les exemples ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Les dividendes mentionnés de 8% sont des dividendes bruts, avant précompte mobilier de 15%.

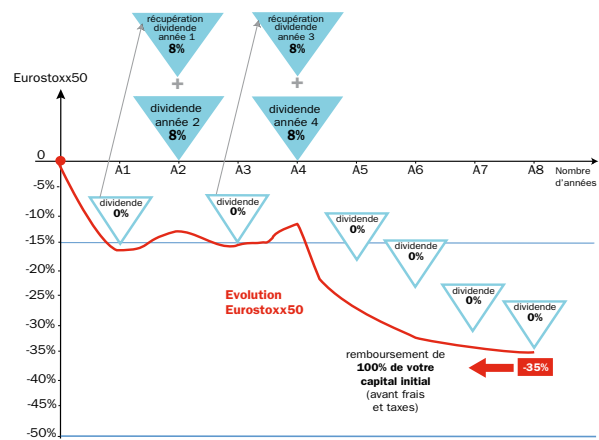
### Scénario positif

À la première date d'observation annuelle, l'Eurostoxx50 a diminué de plus de 15% sous sa valeur de départ. Le dividende est « transféré » à l'année suivante et l'investissement continue à courir. À la deuxième date d'observation annuelle, l'Eurostoxx50 reste sous sa valeur de départ, mais la prestation négative se limite à 8%. Le dividende de l'année concernée est distribué avec le dividende de l'année précédente. À la troisième date d'observation annuelle, l'Eurostoxx50 reste toujours légèrement sous sa valeur de départ. Le dividende annuel est distribué. La quatrième année, l'Eurostoxx50 parvient à évoluer positivement par rapport à sa valeur de départ. Le capital (avant frais et taxes) est remboursé anticipativement, avec le dividende annuel.



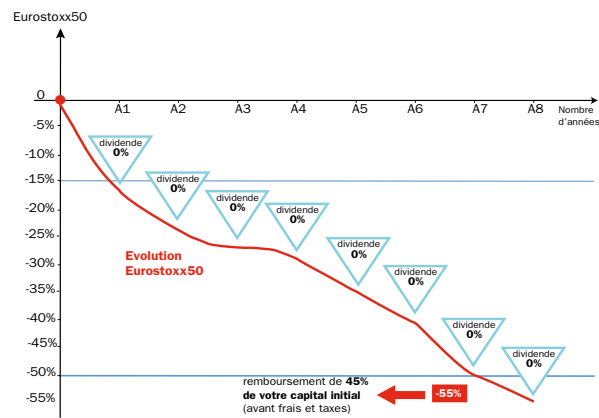
### Scénario neutre

À la première date d'observation annuelle, l'Eurostoxx50 a baissé de plus de 15% sous sa valeur de départ. Le dividende est « transféré » vers l'année suivante, pendant laquelle l'indice cote à 13% sous sa valeur de départ. Le dividende de l'année écoulée et celui de la première année sont payés. Le scénario des deux premières années se répète au cours de la troisième et quatrième année. Ensuite et jusqu'à la date finale, l'Eurostoxx50 continue de diminuer. Au cours des quatre dernières années, il n'y a donc pas de paiement de dividende. À la date finale, 100% du capital initial (avant frais et taxes) est remboursé.



### Scénario négatif

Pendant toute la durée des huit ans, l'Eurostoxx 50 reste plus de 15% sous sa valeur de départ. À la date finale, il a diminué de 55%. Aucun dividende n'est distribué et le capital de départ (avant frais et taxes) est remboursé au prorata de la perte, c'est-à-dire 45%.



## vosre agent bancaire AXA



placements

les marchés restent imprévisibles /  
je veux un placement qui peut résister aux chocs



www.axa.be

7.06.0066 - 0710 - E.R. - Mieke Deberst, AXA Belgium sa, Boulevard du Souverain, 25 - 1170 Bruxelles

**multi-bonus 2**  
un compartiment d'AXA investplus,  
sicav de droit luxembourgeois

AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain, 25, 1170 Bruxelles  
TEL 02 678 61 11 - FAX 02 678 82 11 - e-mail contact@axa.be - http://www.axa.be  
IBAN BE67 7000 9909 9587- BIC AXABBE22 - N° BCE: TVA BE 0404 476 835 RPM Bruxelles -  
CBFA 036705 A

réinventons /  
les placements



réinventons /  
les placements



## multi-bonus 2, un compartiment d'AXA investplus

Vous trouvez que votre argent a dormi assez longtemps. Qu'il est temps de le faire fructifier à nouveau de façon optimale. Vous êtes donc à la recherche d'une formule de placement qui peut vous faire bénéficier, éventuellement rapidement, d'un joli dividende.

Avec multi-bonus 2, un compartiment d'AXA investplus, une sicav de droit luxembourgeois, AXA Banque vous propose, en tant que promoteur, une formule de placement qui jette un regard complètement nouveau sur les placements.

Cette nouvelle approche se traduit dans la capacité de multi-bonus 2 à tirer parti, même de la plus faible hausse de l'indice Eurostoxx50. La formule réussit également à transformer des prestations légèrement négatives de cet indice en un joli dividende.

“ Même si les marchés accusent un léger contrecoup, mon investissement conserve son potentiel. ”



### profitez de la reprise des marchés

**Multi-bonus 2** compare chaque année le cours de l'indice Eurostoxx50 à son cours de départ, le 2 septembre 2010.

Si lors de l'une des observations annuelles, l'**Eurostoxx50** est **supérieur ou égal à son cours de départ**, alors votre **capital de départ** (avant frais) est **remboursé anticipativement**. En outre, vous recevez un **dividende de 8%**, avant précompte mobilier de 15%.

Dans le cas contraire,  **votre placement continue de courir pendant encore minimum un an** jusqu'à ce que l'Eurostoxx50 soit, lors de l'une des observations annuelles, supérieur ou égal à son cours de départ ou jusqu'à l'échéance finale, le 3 septembre 2018.

dividende potentiel  
de 8%  
(avant précompte mobilier  
de 15%)

résistant aux chocs

dividende récupérable

### un joli dividende potentiel, même en cas de contrecoup du marché

En cas de **faible baisse**, c'est-à-dire **jusqu'à et y compris -15%** de l'Eurostoxx50, lors de l'une des observations annuelles, vous recevez un **dividende de 8%**, avant précompte mobilier (15%).

En cas de **forte baisse** de l'Eurostoxx50, à savoir **plus de 15%**, lors de la date d'observation annuelle, vous ne recevez **pas de dividende** pour l'année concernée.

Le dividende n'est cependant pas définitivement perdu dans ce cas. Il peut en effet **être récupéré l'année suivante**, selon le même mécanisme.

### un dividende manqué n'est pas nécessairement un dividende perdu

Après une année sans distribution de dividende, si l'Eurostoxx50 n'a **pas baissé**, une des années suivantes de **plus de 15%** par rapport à son cours initial, alors vous recevez non seulement le **dividende de 8%**, avant précompte mobilier (15%), de l'année concernée, mais **aussi le(s) dividende(s) des années précédentes** qui n'aurai(en)t pas été distribué(s).

### et votre capital ?

Tant que, à aucune des dates d'observation, l'Eurostoxx 50 n'est resté égal ou supérieur à son cours de départ et que, à l'échéance finale, le 3 septembre 2018, l'indice **Eurostoxx50** n'a **pas baissé de 50% ou plus** par rapport à son cours initial, vous recevez au **minimum 100%** de votre capital de départ (avant frais et taxes).

Si à l'échéance finale, le cours a **diminué de 50% ou plus**, votre capital de départ sera **remboursé au prorata de la baisse**.

#### caractéristiques techniques

Multi-bonus 2 est un compartiment d'AXA investplus, sicav de droit luxembourgeois. La politique d'investissement vise une distribution annuelle d'un dividende de 8% (avant précompte mobilier de 15%) si l'Eurostoxx50 lors de l'observation annuelle est supérieur ou égal à 85% de son cours de départ. Ceci sans toutefois offrir de protection de capital. Service financier: AXA Banque Europe sa. Le prospectus d'émission avec des exemples précis, l'annexe belge et le dernier rapport périodique peuvent être consultés gratuitement chez votre agent bancaire AXA.

#### Période de souscription

du 9 juillet 2010 (11 heures) au 31 août 2010 (11 heures), sauf clôture anticipée.

#### Frais d'entrée réduits

pendant la période de souscription: maximum 3%, librement négociables jusqu'au 31/08/2010 à 11 heures, ensuite maximum 5% (dont 2% pour le compartiment et maximum 3%, librement négociables). Cette réduction peut être interrompue à tout moment.

**Souscription:** minimum 5 parts de 500 euros (= 2.500 euros).  
Date de paiement: 02/09/2010.

**La durée maximale** est de 8 ans avec comme date d'échéance le 3 septembre 2018. Remboursement annuel anticipé toujours possible à partir du 2 septembre 2011.

**Frais de sortie:** 0% à l'échéance finale ou au remboursement anticipé du capital; avant cela, 2% pour le compartiment.

**Pas de taxe de bourse.**

**Inscription sur compte-titres:** gratuite.

**Inscription nominative directe:** 50 euros.

Multi-bonus 2 ne protège pas votre capital à l'échéance.